

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 31 janvier 2019

La CFE-CGC de GEMALTO déterminée à obtenir gain de cause devant le non-paiement de la part variable due à ses Cadres

La CFE-CGC de GEMALTO engage une campagne pour encourager ses salariés Cadres à aller aux Prud'hommes, devant le non-paiement de la part variable de 1.100 cadres, une part qui leur est due et calculée par rapport au résultat de la société et en regard du seuil minimum de déclenchement.

La CFE-CGC ne peut accepter que cette situation perdure, alors que plus de 200 dossiers sont prêts à être déposés devant les Prud'hommes à ce jour et 50 sont en cours de constitution.

La CFE-CGC regrette que la direction de GEMALTO ne veuille pas revenir sur sa décision et refuse de payer rétroactivement le montant aux cadres de l'entreprise, sous prétexte d'économiser près de 2 millions d'euros.

GEMALTO est en train de se mettre à dos l'essentiel de sa population Cadres, dans une culture du conflit systématique qui n'a que trop duré.

La CFE-CGC reste mobilisée et plus déterminée que jamais à obtenir gain de cause pour les salariés qu'elle représente.

Contact presse

Anne Bobin
DS CFE-CGC GEMALTO Meudon
Mob: +33 6 2457 1292